

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 1^{re} septembre 2023

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Saint-Martin | Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web ou accessible via notre code QR
- En téléchargeant l'application INFO Saint-Martin sur votre téléphone mobile ou votre tablette



Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants :

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc) ;
- Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !